

Image not found or type unknown



Dernière échéance de prêt

Par **Tibabti**, le **07/09/2016** à **06:39**

Bonjour,

J'ai acheté un immeuble en 2005.

Pour réaliser cette opération, l'organisme bancaire m'a prêté la totalité de l'opération. Je m'aperçois en reprenant mon échéancier que celui-ci a laissé une dernière mensualité de 47 000 €.

Pensez-vous que cette pratique est légale ?

Merci de vos réponses.

Cordialement.

Tibabti.